

COMMUNE DE MEZIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Représentés : 5

Absents : 2

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de Mézin dûment convoqué le sept décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jacques LAMBERT Maire.

Présents :

Jacques LAMBERT, Maire, Dominique BOTTEON, Maire Adjoint, Pierre DUCOMET, Maire Adjoint, Patricia DUBOUCH, Maire Adjoint, Mary GRAHAME-LUCAS, Patricia BRUTAILS, Jacques CHAPOLARD, Tania PIMENTA FERNANDES, Marie-José BRAECKMAN, Bernard DULHOSTE, Frédéric BURSENS, Jean-Michel MANABERA

Représentés :

Alexandre MENEULT, Maire-Adjoint donne pouvoir à Jacques LAMBERT Maire

Brigitte PULICANI donne pouvoir Patricia DUBOUCH, Maire-Adjoint

José COMINOTTI donne pouvoir à Dominique BOTTEON, Maire-Adjoint

Giovanni PALFINI, conseiller Délégué donne pouvoir à Pierre DUCOMET, Maire-Adjoint

Coline PREVITALI donne pouvoir à Patricia BRUTAILS

Absents excusés : Elodie DAVOIGNEAU, Tanguy CUBILIER

DEL 24/2023

Objet : Travaux Mairie - Plan de financement - Demande de subventions

Vu le code général de la Fonction Publique ;

Considérant la nécessité de réorganiser les bureaux des adjoints et du Maire pour créer un accueil des administrés personnalisé et confidentiel, les travaux suivants sont envisagés :

- changement et isolation des plafonds du bureau des adjoints,
- remise aux normes de l'électricité et des éclairages,
- travaux de peinture,
- travaux de réfection des sols,
- travaux de remise en état des parquets,
- agencement mobilier,
- poste informatique.

Considérant l'état estimatif des travaux, en date du 18 décembre 2023 pour le réaménagement d'accueil du pôle des adjoints et du Maire, pour un montant de 60 308,43 € HT,

Monsieur le Maire propose de solliciter des aides pour le financement de ce projet.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

AR Prefecture

047-214701674-20231218-242023DELTRA-DE
Reçu le 20/12/2023

RESSOURCES	MONTANTS (HT)	TAUX
DETR ou DSIL (Etat)	18092,53 €	30 %
AUTOFINANCEMENT	42 215,90 €	70 %
TOTAL	60 308,43 €	100 %

Considérant l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE :

- **D'APPROUVER** le projet de réorganisation des bureaux des Adjoints et du Maire pour accueillir les administrés pour un montant total de travaux de 60 30,43 € HT,
- **D'AUTORISER** le maire à solliciter des aides financières d'ETAT dans le cadre de ce dossier,
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel suivant :

RESSOURCES	MONTANTS (HT)	TAUX
DETR ou DSIL (Etat)	18 092,53 €	30 %
AUTOFINANCEMENT	42 215,90€	70 %
TOTAL	60 308,43 €	100 %

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance Patricia DUBOUCH :

Le Maire,
Jacques LAMBERT

